

COMPTE-RENDU N°4/2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2018

---- L'an deux mille **DIX-HUIT**

le **18 juin à 19H45**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 13 juin 2018

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS** René, **ROBERT** Frédéric, **TURCAN** Nicole, **DELMAERE** Christian, **LERDA** Serge, **ALBERT** Patrice, **ALBERT JUESTZ** Françoise, **LATIL** Yves et **WEBER** Hélène.

6 Absent(s) excusé(s) : **MACCARIO** Fabrice, **WALLON** Muriel, **FAURE** Michel, **WALCZAK** Franck, **VILLETTE** Christelle et **BERTOUC** Christel

2 Pouvoir(s) : **MACCARIO** Fabrice à **TURCAN** Nicole ;
BERTOUC Christel à **ROBERT** Frédéric.

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

Approbation du compte-rendu du conseil du 23 mai 2018 à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) - ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC PROGRAMME VOIRIE 2018

--- Monsieur le Maire rappelle la délibération du 20 décembre 2017 décidant la réalisation du programme de voirie. La publication du marché à procédure adaptée a été faite sur la plateforme « marché on line » et sur le site web communal. Deux offres ont été reçues.

--- Le maire informe les membres du conseil municipal qu'une réunion a eu lieu le 12 juin à 18h30 pour l'ouverture des plis et l'analyse des offres. Il précise que, dans le cadre d'un MAPA de ce montant, la décision d'attribution est de la compétence exclusive du conseil municipal.

--- Monsieur le Maire donne lecture du document d'analyses des offres.

--- Il résulte de cette analyse que le marché peut être attribué à l'entreprise EIFFAGE, pour son offre d'un montant total hors taxes de : 64 962.15 € (soixante-quatre mille neuf cent soixante-deux euros et quinze centimes)

--- **Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal :**

✚ **DECLARE** le marché public (MAPA) pour le programme de voirie 2018 fructueux

✚ **DECIDE** d'attribuer ce marché à l'entreprise EIFFAGE, pour son offre d'un montant total hors taxes de : **64 962.15 € (soixante-quatre mille neuf cent soixante-deux euros et quinze centimes)**

✚ **REALISERA** la mise au point du marché.

✚ **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

2) – EMPLOI DE SAISONNIERS pour l'été

Il a été envisagé l'emploi de jeunes du village pour l'été. S'agissant principalement de mineurs, les contraintes et la réglementation sont telles, que le conseil décide à l'unanimité de ne prendre personne.

3) - QUESTIONS DIVERSES :

❖ Une réunion concernant le parc photovoltaïque des Cruzourets et principalement la révision allégée du PLU à cet effet, se tiendra en mairie le 21 juin prochain avec le bureau d'étude Atelier Urba et la Sté RES

❖ L'organisation des transports scolaires a été remaniée par la Région ; une réunion a eu lieu à Digne le 08 juin. La gestion demeure complexe ; certains circuits doivent être revus.

La séance est levée à 20 h30

Le maire – René AVINENS

